6.36.V32
FRC 4: f 29.771 b
Rolland
24771
Cote
bibl
Fr c
27181

THE NEWBERRY
LIBRARY

Aux Pasteurs des Villes & des Cs
6. novembre, l'an 1.er de l'égalité & de la République

SI l'on en juge par ce verset, que depuis tant de siècles vous chantez dans nos temples, PASTEURS, les évènemens de ces temps reculés ne font que se renouveler. *Les rois*, comme alors, *sont tombés*, *et les peuples se sont relevés.* Mais, *erecti sumus*, nous demeurerons fermes, et nous devons proscrire à jamais tout ce qui pourroit manifester un sentiment contraire.

Lorsque la confiance du peuple vous appela au ministère des autels, elle devint pour vous une récompense et une leçon; l'une vous enchaîne à la reconnoissance, l'autre vous trace vos devoirs: le devoir et la reconnoissance vous font donc une loi de concourir, de tous vos moyens, à l'entretien et à la propagation de l'esprit public, au respect et au maintien des principes, du sein desquels doivent sortir un gouvernement sage et durable, et, avec lui, l'amour et la nécessité de l'ordre, la religion des loix. Vous ne pouvez méconnoître, encore moins contrarier cet esprit public qui s'élève aujourd'hui majestueusement sur la masse ténébreuse des préjugés, qui en captivoit l'essor. Vous ne pouvez ignorer que le vœu national appelle hautement le gouvernement républicain sur les débris hideux d'une monarchie usurpatrice de nos droits; que ce monument usé de notre antique et honteuse servitude, est à jamais détruit, et que le nom de *roi* n'est plus pour la France régénérée, que l'objet d'un souvenir douloureux, ou d'un songe pénible qui avoit long-temps tourmenté le sommeil de la liberté.

Cessez donc, Pasteurs, cessez de trahir, innocemment sans doute, et nos sermens et les vôtres. Nous avons tous adopté la *république*, nous avons répudié les *grands*, aboli la *royauté;* cessez donc, par de vaines oraisons, d'invoquer l'Eternel en faveur des *rois*. Retranchez sur-tout de votre psalmodie, cette Antienne inpatriotique, cette invocation presque impie et criminelle aujourd'hui, *Domine salvum fac Regem*, que le bon peuple chante encore; mais qu'il eût lui-même arraché de ses *Heures*, si par la plus choquante des contradictions et la plus perfide des combinaisons, on ne l'eût contraint jusqu'à présent, de chanter machinalement en *latin* des mots qu'il n'entend pas, tandis qu'il ne devroit s'entretenir avec l'Etre suprême que par les épanchemens de son cœur, et les exprimer dans sa langue naturelle et la plus usuelle. Notre révolution amènera probablement ces changemens salutaires: mais il est instant, et vous le sentirez, dignes Pasteurs, d'effacer, dès-à-présent, dans vos rituels le *Domine salvum fac Regem.*

Vous ne pouvez employer, dans l'exercice du culte, une formule qui, tout à la fois, attesteroit votre attachement à des formes abhorrées ou oubliées, et sembleroit entretenir dans l'esprit de vos ouailles, des souvenirs et des intentions antipatriotiques.

Voulez-vous que l'influence de la Religion sur les mœurs publiques devienne, sous la sanction de la philosophie, une vérité-pratique? rendez cette vérité respectable par son utilité, aimable par ses effets. Ministres de l'évangile, votre

mission est sublime, si vous l'amalgamez en quelque sorte avec celle de nos infatigables législateurs, avec celle du Pouvoir exécutif, qui ne veut et ne peut connoître d'autre gloire, d'autre ambition, d'autre récompense que celle de seconder par son activité, sa vigilance, et sur-tout par son imperturbable viation sur la ligne de la loi, les travaux de la Convention. Entraînés par le pouvoir de l'habitude, il en est encore parmi vous qui font retentir dans nos temples d'absurdes invocations pour un roi qui ne règne plus, pour des princes qui ne sont plus que nos concitoyens ou nos ennemis. Ces observations, mon invitation fraternelle suffiront, sans doute, pour leur faire sentir que la *Patrie* seule est ce qu'il faut sauver, et que c'est pour elle, pour sa prospérité que nous devons implorer la providence.

Mais, s'il en étoit quelques-uns qui s'oubliassent jusqu'à blâmer les décrets des Représentans de la Nation, et inciter le peuple à les méconnoître, qu'ils sachent que l'obéissance à la loi est la première vertu du citoyen, et que le prédicateur de la révolte est un insensé qu'on doit arrêter, ou un coupable qu'il faut punir.

Le Ministre de l'Intérieur.

Signé ROLAND.

COPIE de la Lettre du Ministre de l'Intérieur aux Corps Administratifs, du 6 Novembre 1792, l'an premier de la République.

IL est peu de hameaux où l'arbre de la liberté n'ait été planté, où le cri de la *république* ne se soit fait entendre, où le nom *de roi* n'ait été proscrit; et l'on ose encore dans nos temples appeller la protection du ciel sur des êtres à jamais répudiés par la Nation. Il est temps de rappeler au PEUPLE FRANÇAIS cette étrange contradiction; et je vous invite, Messieurs, à donner à ce sujet la plus grande expansion à ma circulaire ci-jointe, adressée aux Pasteurs des villes et des campagnes. Vous voudrez bien la faire parvenir à tous ceux de votre département par la voie de vos municipalités, en engageant ces derniers à recommander fraternellement l'entière abrogation dans les prières de l'Eglise, du *Domine salvum fac Regem*, et de toutes autres qui pourroient avoir le même objet.

Signé ROLAND.

De l'Imprimerie nationale du Département d'Ille et Vilaine, chez J. ROBIQUET, rue de la République, à Rennes.

6. 9bre 1792

aux Pasteurs des villes & des Campagnes